

# RÉSERVATION D'UN LOMBRICOMPOSTEUR

## Charte de bonne conduite

La présente charte, conclue entre le Sictom Nord Allier et l'acquéreur d'un lombricomposteur a pour objet de fixer les conditions de réservation et d'utilisation.

### Article 1 : Contexte de l'action

Depuis 2019, le Sictom Nord Allier met en œuvre un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA). L'objectif de ce programme est de réduire les quantités de déchets collectées et leur toxicité.

En application de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), le Sictom Nord Allier propose à ses habitants de réserver un lombricomposteur à coût aidé, **jusqu'au 15 septembre 2024**.

Le lombricompostage est une solution intermédiaire, vous permettant de trier de nombreux déchets de cuisine tout en produisant un lombri-compost et du lombri-thé\* grâce à l'action des vers de compost.

Le tri à la source de l'ensemble des biodéchets permettrait de réduire de 30 % les ordures ménagères envoyées à l'incinération chaque année, et ainsi de limiter la hausse de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM).



coûts de collecte  
et de transport

+



coûts de  
l'incinération

+



coûts de traitement  
des rejets polluants

+



coûts de la TGAP  
(taxe sur les tonnages incinérés)

=



le non-tri coûte  
à la collectivité  
et aux citoyens

Un coût qui va évoluer au cours des années à venir en raison de l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

\*Engrais naturel liquide riche en matière organique pour vos plantes.

### Article 2 : Le lombricomposteur

Le lombricomposteur proposé sera composé de 3 plateaux minimum, 1 bac collecteur, 1 robinet et un sachet de vers de compost, à commander une fois le lombricomposteur au domicile. Compact, sans odeur, facile à utiliser et à nettoyer, il se déplace facilement.



Modèle 2024 : City Worms® de Vers la Terre

## Article 3 : Les modalités

Le Sictom permet l'acquisition à moindre coût d'un lombricomposteur, fixé à 30 €.

La limite est fixée à 1 lombricomposteur par foyer.

La réservation doit être faite avant le 15 septembre 2024.

Après réception des lombricomposteurs au Sictom Nord Allier, les foyers, ayant fait la réservation, seront contactés par le service communication, et devront venir le récupérer à :

RD779 « Prends-y garde » 03230 Chézy. Une facture leur sera adressée par la suite par le Trésor Public.

Les acquéreurs devront se rapprocher de la société Vers la Terre pour recevoir à leur domicile un sachet de vers.

Cette action s'adresse exclusivement aux habitants du territoire du Sictom Nord Allier (les professionnels sont exclus de ce dispositif). La liste des communes concernées est disponible sur notre site Internet :



[www.sictomnordallier.fr](http://www.sictomnordallier.fr)

Le budget alloué à cette opération est plafonné et voté annuellement par le Conseil Syndical du Sictom Nord Allier.

Le Sictom se réserve le droit d'interrompre à tout moment cette opération.

## Article 4 : Les engagements des parties

### 4.1 – L'acquéreur

Il s'engage à :

- ✓ répondre aux questionnaires ou enquêtes réalisés par le Sictom Nord Allier dans le cadre du suivi de l'opération,
- ✓ ne pas revendre le lombricomposteur,
- ✓ suivre la formation proposée par la société Vers la Terre,
- ✓ utiliser le lombricomposteur.

### 4.2 - Le Sictom Nord Allier

Il s'engage à répondre aux sollicitations des acquéreurs.

## Article 5 : Les pièces justificatives à fournir

Le demandeur doit fournir les pièces justificatives suivantes :

- ✓ la présente charte complétée et signée portant la mention manuscrite « lu et approuvé » ;
- ✓ un justificatif de domicile datant de moins de deux mois ;

Le dossier complet doit être envoyé par courrier ou déposé à :

Sictom Nord Allier RD 779 « Prends-y garde » 03230 Chézy,  
ou par mail à [communication@sictomnordallier.fr](mailto:communication@sictomnordallier.fr)

Les demandes seront traitées par ordre d'arrivée.

## Article 6 : Utilisation des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'étude de votre demande. Les destinataires des données sont les agents du Sictom instruisant les demandes de subvention et en charge de l'exploitation de ces données.

Aucune information ne sera communiquée à des tiers ni utilisée à des fins personnelles.

Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Sictom Nord Allier RD 779 « Prends-y garde » 03230 Chézy.

La présente charte est conclue entre :

le Sictom Nord Allier, dont le siège est situé au lieu-dit « Prends-y garde » à Chézy (03230),  
et l'acquéreur d'un lombricomposteur :

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE :     /     /     /     /                      MAIL : \_\_\_\_\_

déclare avoir pris connaissance de la charte de bonne conduite et m'engage à la respecter.

Fait à \_\_\_\_\_ le     /     /     \_\_\_\_\_

Mention manuscrite « Lu et approuvé »